L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 26 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 26 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain sis dans le 3ème district dans l'île borné par le Chemin Public, les rues Marigny, Victoire et Champs-Elysées.

Par M. W. Newman, au No 61 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—foin.

Plantation de valeur sur le Bayou Teche à vendre.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs vendront la fameuse plantation Pellerin et 500 acres de la plantation des Lignes, mercredi prochain, à la Bourse d'encan St-Charles.

La plantation Pellerin avec une sucrerie près que neuve, contient plus de $40,000, et une grande étendue de terre arable et supérieure pour le sucre, résidence, cabanes de nègres, dépendances, &c., offre une rare occasion d'acquisition aux personnes qui cherchent une grande et belle plantation pour le sucre en Louisiane. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce dans une autre colonne.

Feu—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Dimanche 26 Mars

ACADEMIE.—Engagement de Mlle Lucile Western et Charles.—Le Tour du Monde en 80 jours.

Le bill sur la remise des pénalités.

Chaque année, depuis l'inauguration du régime radical en Louisiane, nous avons eu à signaler, à la fin des sessions législatives, des fraudes audacieuses commises dans les bureaux de la Chambre et du Sénat. La législation y était révisée, corrigée, diminuée, augmentée, au gré des comités d'enrôlement, du greffier de la Chambre, du secrétaire du Sénat, du gouverneur, du lieutenant-gouverneur, etc. La corruption avait beau jeu avec un pareil système et quand le marché des consciences de législateurs était fermé, les intéressés avaient encore la ressource d'acheter ceux qui avaient la manipulation des lois après l'expiration de la session. Pour faciliter les arrangements, la publication des procès-verbaux des dernières séances était complaisamment retardée de façon à ce que ces procès-verbaux pussent être rendus conformes à la révision faite des travaux législatifs.

Il a été prouvé que des lois qui avaient sollemnellement passé aux deux Chambres ont été supprimées, que d'autres qui n'avaient jamais été adoptées ont été déclarées adoptées, approuvées et promulguées, que quantité de lois ont été amendées, altérées et complétées après coup pour servir des intérêts particuliers. Tout dernièrement, un comité de la Chambre en signalait un nouvel exemple, celui du bill de conversion, la lettre original duquel on a ajouté dans la copie qui a servi à la promulgation, un membre de phrase, dont l'effet a été de faire de l'agent fiscal un membre additionnel du bureau.

Comment les auteurs de toutes ces coquineries sans nom, de ces crimes sont-ils restés impunis ? C'est ce que nous ne nous chargeons pas d'expliquer. On prétend que les ex-rebelles du Sud sont des gens turbulents, des Ku-Klux toujours prêts à employer la violence envers leurs adversaires politiques. La meilleure réfutation de cette assertion est qu'ils ont supporté patiemment de pareils outrages et que l'impunité dont ont joui les criminels en ont rendu la répétition possible.

On pouvait supposer que les pratiques impudentes des radicaux à l'égard de la législation, ne pourraient se reproduire avec la surveillance d'une chambre démocratique, mais, si elles n'ont pu être exercées sur une aussi grande échelle que par le passé, elles n'ont pas disparu complétement.

Il est notoire qu'il y avait parmi les sénateurs radicaux un *ring* d'argent, cherchant à battre monnaie avec ses votes. La corruption, bien que restreinte, a encore trouvé à s'exercer dans la dernière session, soit pour faire passer certains bills, soit pour empêcher le passage de certains autres bills. Mais son œuvre ne s'est pas arrêtée là et elle a continué après la fin de la session. Nous ne savons pas encore tout ce qu'elle a produit, mais nous avons la preuve de son action dans le sort qui a été fait au bill de la Chambre qui accorde remise des pénalités sur les taxes arriérées.

On sait combien sont odieuses les pénalités édictées par la législation radicale contre les malheureux contribuables qui ne peuvent payer leurs impôts ; nous avons cité de nombreux exemples de comptes de taxes portés au quadruple du montant primitif par l'addition des frais et pénalités.

Une loi faisant remise de ces pénalités à ceux qui paieraient les taxes arriérées dans le courant de cette année, avait été passée par la Chambre et envoyée au Sénat. C'était une des mesures de soulagement les plus urgentes et les sénateurs radicaux n'avaient pas osé refuser leur concours. La loi avait passé au Sénat comme à la Chambre et on s'étonnait de ne pas la voir promulguée. Le président de la Chambre datant s'était plaint de ce que cette loi n'avait pas été envoyée à sa signature, il lui fut répondu que le bill n'était pas devenu loi.

Cette réponse a donné lieu à un échange d'explications et il en résulte ce qui suit :

Le secrétaire du Sénat, M. Bechtel, prétend qu'à la troisième lecture du bill au Sénat, M. Chadburn, sénateur radical, a présenté, après avoir obtenu le consentement unanime du Sénat, l'amendement suivant : "Insérer avant la clause de décret "pourvu qu'en même temps les dits contribuables délinquants paient leurs taxes courantes" et que le dit amendement a été adopté. M. Bechtel prétend avoir remis le bill ainsi amendé à M. Trezevant, greffier de la Chambre, qui en le recevant ne lui aurait fait aucune observation, mais qui après l'ajournement, aurait dit qu'il avait reçu le bill trop tard pour faire donner le concours de la Chambre à l'amendement du Sénat.

Cette assertion est formellement démentie par la déclaration de M. Trezevant qui a dit que le bill n'a jamais été renvoyé à la Chambre et que, le lendemain de l'ajournement, le secrétaire du Sénat lui avait apporté le bill en lui donnant une explication fort peu satisfaisante pour ne pas l'avoir envoyé plus tôt.

Maintenant, le prétendu amendement au lieu d'avoir été écrit sur une feuille de papier séparée, laquelle doit être attachée ensuite à l'original, comme cela se pratique habituellement, aurait été écrit sur l'original même du bill et intercalé entre les lignes. Plusieurs sénateurs déclarent que le bill a passé sans aucun amendement ; M. John Hugh, chairman d'un comité de l'Union des propriétaires qui surveillait le passage du bill, fait la même déclaration; M. Bechtel, lui-même, a donné à M. Trezevant une explication qui indique nettement que l'amendement a été intercalé après coup dans le bill, car il ne l'avait pas qu'il y eût un amendement au bill et il l'a appris d'un sénateur qui lui a montré les lignes ajoutées, ce qui lui a fait croire à une fraude. Aujourd'hui, M. Bechtel tient un autre language et il se rend doublement complice de cette fraude.

Ainsi, parce qu'un faux a été commis sur le texte original d'un bill passé aux deux Chambres, une loi importante qui devait accorder un grand soulagement aux contribuables malheureux et faciliter le paiement des taxes arriérées, se trouve annulée.

La raison de cette fraude c'est que cette loi était contraire aux intérêts des fonctionnaires radicaux, collecteurs et autres, qui touchent une part sur les pénalités dont la loi avait pour objet de faire remise.

Les expressions nous manquent pour qualifier un pareil état de choses. Quant à un remède, nous n'en connaissons pas de légal. Mais nous regrettons que le président de la Chambre ait quitté la Nouvelle-Orléans sans avoir constaté au moyen d'une enquête les faits que nous venons de relater et sans avoir cherché à découvrir les noms des auteurs de cette audacieuse falsification. Quant au lieutenant-gouverneur Antoine, président du Sénat, il a pour habitude de laisser faire à M. Bechtel tout ce que celui-ci veut, sans paraître comprendre la responsabilité légale et morale qui rejaillit sur lui, et qui donne lieu de supposer une complicité plus ou moins directe de sa part.

L'honnête Kellogg n'a pas encore soufflé mot, et il reste à savoir si alors qu'il est matériellement certain que la législature a fait remise des pénalités sur les taxes arriérées, les collecteurs vont essayer d'en exiger le paiement. C'est aux intéressés à s'entendre et à aviser aux moyens de se défendre contre une exaction qui n'a maintenant d'autre base qu'une fraude flagrante.

Encore une occasion
Pour faire fortune,
Le prochain grand
Tirage d'or.
Aux audacieux la fortune !
Aux audacieux la fortune !
Samedi, 29 avril,
Pas de remise,
Pas de réduction de lots,
Billets, $50 seulement! Une chance sur six.

Achetez de suite
Un billet gagnant
Dans le grand
Tirage d'or,
Samedi, 29 avril,
$502,500 en or,
3,589 lots,
Une chance sur six.

☞ Gymnase des dames, rue du Canal 207. Recommandé spécialement aux parents et aux gardiens pour leurs enfants.

CHAPEAUX CAMPECHE GARNIS.—L'attention des amateurs est appelée sur la vente de 300 douzaines chapeaux Campêche, à $8 la douzaine, chez M. Michel Lion, aux Cent Mille Paletots, 197 et 199, rue Decatur.

☞ Chemises françaises blanches et en couleur, tout toile, cols et poignets toile, avec et sans cols, chez T. Moreau, coin Royale et Toulouse.

—Affreuse, mais toujours drôle histoire de l'*Eclipse*, à propos de la charité à domicile.

Il s'agissait de la dernière catastrophe du puits Jabin.

Quelques dames s'étaient mises en tête d'aller faire des quêtes à domicile pour secourir les victimes de cet épouvantable sinistre.....

M. D..... qui jouit d'une cinquantaine de mille livres de rente,—mais dont l'avarice passera sans doute un de ces jours en proverbe, aperçut hier matin deux de ces dames quêteuses qui traversaient sa cour.

Aussitôt il sortit de son appartement, qui est situé au premier.

Il cria à un domestique imaginaire, en se penchant sur la rampe de l'escalier, au moment où les pauvres femmes entraient dans son vestibule :

—Sortont, Jean, ne laissez monter personne, à cause de la petite vérole de madame !.....

Les quêteuses courent encore.

Décédée vendredi 24 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de soixante ans, Mme Yve EDMOND TREPAGNIER née Zélia Roman, de ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Roman et Trépagnier, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu demain, 26 du courant, à 9 heures A. M. Le convoi partira de l'Eglise Ste Marie, Carrollton, où se fera l'enterrement.

Décédé, le 25 du courant, à trois heures moins un quart de l'après-midi, après une longue et douloureuse maladie, DAOSIN LOUIS MAITREJEAN, à l'âge de soixante ans, 3 mois et 25 jours. Ses amis et connaissances et ceux de ses gendres, MM. Kornduffer et Pierce, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Franklin, entre les rues Joséphine et Jackson.

Décédée samedi, 25 mars 1876, à 5 heures du matin, HEYDEN AGATHA, épouse de Joseph Heyden, native d'Espagne et résidant à la Nlle-Orléans depuis 30 ans. Les amis et connaissances des familles Heyden, Purnell, Orrantia et Sr J. T. Jackson, sont invités à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne.

SERVICE FUNEBRE.

Mardi prochain, 28 mars, un service funèbre sera célébré à l'Eglise Ste-Marie, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu EUGENE BAUDISSE, décédé le 27 février précédent.

De la part de ses Père et Mère.

Une messe sera célébrée mercredi matin, le 29 courant, à sept heures et demie, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue dame JOSEPH DAVID. Les parents et amis sont priés de bien vouloir assister à la cérémonie.

De la part de son époux, JOS. DAVID.

26 mars- 3t.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Louis Bragget à Bridget McGrore.
Carl Winkelmann à Mistress Dina Gottwerth.
J. M. Kohbuck à Mlle Fanny Donoho.
Carroll Barton à Mme Ann E. Kittredge.

DECES.

Agatha, femme de Jos. Heyden, 50 ans, Espagne.
Mary Watkins, 19 ans, fille adoptive de Mme Ellen Smith, N. Orléans.
Dr. Charles F. Rodenstein, décédé à New-York.
Mistress L. R. Ross, 32 ans, Ecosse.
Cornelius Donovan, 60 ans, Irlande.
Veuve Edmond Trépagnier, née Zélia Roman, 60 ans, Louisiane.
Drosin Louis Montrejean, 63 ans.
Un enfant de 2 ans et 9 mois, fille du Dr. Samuel Choppin.
Veuve Bernard Stalix, 30 ans, Berlin, (Allemagne).
Paul Ducatel, 30 ans, Nlle-Orléans.
Thomas Sgatton Layton, 19 ans, Nlle-Orléans.
Ada plus Sorapure, 6e ans, décédé à St-Jean-Baptiste.
Louis St-Marc Darby, 67 ans décédé à Ibérie.
Lorenzo Robert Genella et Charles Joseph Genella, enfants de Charles Genella et de Marie-Louise Kennedy.
Letitia M. Jones, 15 ans et demi.
Ellen Murphy, épouse de John Kinsella, 56 ans, Irlande.
John M. Hoyle, 47 ans, Angleterre.
Catherine Carroll, Irlande.
John H. Reckhes, 61 ans, Allemagne.
Dolorita North, 16 ans et demi.
Catherine Burk, 34 ans, Irlande.
Mrs Auguste Briede, 76 ans, Irlande.
Dr Jean Jacques Alphonse Robin, 48 ans, Pointe-le Coupée.
Veuve Geo. S Mandeville, 57 ans.
F. W. Wairs, 5 ans Nlle-Orléans;
Sarah J. McCrindell, 2 ans.
Veuve Charles Aitkens, née Pétronille Fée, 71 ans, Nlle-Orléans.
Geo. W. Rockwell, 38 ans, Pennsylvanie.
Henri Iver, 46 ans France.
Margaret Ormsher, épouse de S. W. Keeler, 83 ans.
Mrs L. R. Ross, 33 ans, Ecosse.
Charles F. Rudenstan, décédé à New-York.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Brusselles, etc.
TOILES CIREES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
26mars—3t DMVPP

WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)
94.....RUE DU CANAL.....94
VOR. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice-Président.
J B. MONDIEGT Caissier.
JOSEPH MENARD,
Directeur de la Caisse d'Epargne.
Directeurs.
VOR. MAIGNAN, M. B. MUNCY.
J. B. CAMORS, ALPH. WALZ.
J. SPOR. J. E MERILH.
D. POCHELU, THEO. COMMAGERE.

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.

Intérêt sur les dépôts payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.

LETTRES de change et de crédit sur les villes ci-après :

Angers,	Montpellier,
Angoulême,	Nimes,
Bordeaux,	Nice,
Bergerac,	Nevers,
Bayonne,	Périgueux,
Cette,	Poitiers,
Chatellerault,	Pau,
Lyon,	Paris,
Lorient,	St-Jean d'Angely,
Marseille,	Toulouse,
Havre,	Lisle,
Rouen,	Tarbes,
Nantes,	Nancy,
Tours,	Blois,
Calais.	Metz.

POUR la convenance des classes ouvrières et de ceux de ses clients qui n'ont pas le temps de faire leurs dépôts dans le courant de la journée, cette banque est ouverte, pour recevoir les dépôts seulement, tous les soirs de 6 à 7 heures.

J. B. MONDIEGT, Caissier.

Faillite sabato, 25 marzo à las 5 de la mañana, à la edad de 59 años, HEYDEN AGATHA, esposa de Joseph Heyden, natural de España, y por los ultimos treinta años residente de esta ciudad. Los amigos y conocidos de las familias Heyden, Purnell, Orrantia y Dr J. T. Jackson, son respetuosamente invitados á asistir al entierro que tendra lugar hoy, domingo, á las diez de la mañana. El cuerpo está depositado calle Barracks, entre Bourgogne y Remparts.

Décédé, le 25 du courant, à trois heures moins un quart de l'après-midi, après une longue et douloureuse maladie, DAOSIN LOUIS MAITREJEAN, à l'âge de soixante ans, 3 mois et 25 jours. Ses amis et connaissances et ceux de ses gendres, MM. Kornduffer et Pierce, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Franklin, entre les rues Joséphine et Jackson.

Décédée samedi, 25 mars 1876, à 5 heures du matin, HEYDEN AGATHA, épouse de Joseph Heyden, native d'Espagne et résidant à la Nlle-Orléans depuis 30 ans. Les amis et connaissances des familles Heyden, Purnell, Orrantia et Sr J. T. Jackson, sont invités à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne.

Au Peuple de la Nlle-Orléans.

Si je ne donnais quelque explication, il pourrait paraître singulier à nombre de mes concitoyens de voir mon nom figurer ainsi en évidence à propos de la fraude législative consommée au Sénat à la clôture de sa dernière session. En vue d'agir que ce fait sans aucune intention de préjuger l'avenir, voulant aussi jeter quelque lumière sur ce que je considère, avec de bonnes raisons, comme une tentative pour incorporer ce qu'on appelle le chemin de fer du nord de la Louisiane, j'abuserai un peu de l'attention du public.

Tout le monde sait, dans notre communauté, que parmi les moyens les plus honteux de ruiner le peuple de l'Etat, est la concession d'énormes privilèges, accompagnés de bons, endossés par l'Etat, ainsi que les lois feintes ou réelles votées en même temps par la Législature.

Parmi ces vénales faveurs, on a distingué les chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, de Baton Rouge et Vicksburg, on Backbone road, puis celle de Vicksburg, Ouachita et Shreveport. La première a été également favorisée par le Congrès des Etats-Unis d'une concession de terres de dix-sept millions d'acres. Sur cette spéculation Backbone, il est inutile de rien dire de plus que ceci : le sénateur West l'a mis en grande évidence, comme le promoteur du ridicule projet de loi du chemin de fer Pacifique du Sud, de Scott, et les décisions de la Cour Suprême dévoilèrent le caractère de cette double escroquerie des entrepriscs de Vicksburg, Ouachita et Shreveport.

Quand le chemin de fer sud du Pacifique de la Nlle-Orléans, a été proposé pour la première fois et avant qu'il eût sérieusement occupé l'opinion publique comme un succès possible, on a vu que les spéculateurs hasardeux du Backbone n'abandonneraient pas volontiers des prétentions qu'ils n'avaient jamais réellement affirmées et établies par des écus authentiques.

La charte, les franchises, les livres, etc, de cette société véreuse étaient gardés par M. Gaylord, beau-frère de Tomery, du Kansas, qui, paraît-il, avait barboté dans les marais pour obtenir de la Législature de cet Etat les concessions de terres et les allocations sur lesquelles ils savaient le moyen de spéculer. Ce M. Gaylord est considéré comme le représentant du ring.

Telle était la situation de ces sociétés au temps de la Convention du Chemin de fer de St-Louis, autrement dit Tom Scott. Les directeurs du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et Pacifique jugèrent à propos d'avoir des représentants dans ce corps. En conséquence, ils envoyèrent trois membres, et sur les observations de l'un d'eux, le vice-président de Compagnie, en congédiant le mouvement dirigé par Scott avait réellement pour but d'assurer, par tous les moyens, l'exclusion de la Nouvelle-Orléans de toute participation à tous les bénéfices que les mesures législatives du Congrès donneraient au Chemin du Texas-Pacifique.

Il s'agit de savoir maintenant comment cette œuvre importante pourrait être menée à bonne fin, surement et sans nuire au projet principal. L'escroquerie Backbone avait été éventée à tel point que Scott et West s'alarmaient pour leur réussite dans le Texas Pacific R. R. de Scott, et qu'il leur fallut recourir à un autre expédient.

Leurs idées émises sur la Rivière Rouge et dans la Législature d'Iel étaient solides et inébranlables dans toutes les difficultés, mais encore fallait-il arriver au plan d'action. Autrement, le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans ou Pacifique ne tarderait pas à leur échapper.

On dit que Scott fut l'acquéreur des bons de la ligne Vicksburg, Ouachita et Shreveport, sur laquelle la Cour Suprême fédérale avait émis une opinion si défiante à ce comme on devait s'y attendre et la chance de se trouver au nombre des titres consolidés, le nerf de la guerre avait conservé toute sa force.

De la vint l'idée de couler l'entreprise et compagnie de Backbone. Ray et Ludeling.

Scott et West ne sont pas hommes à arrêter les décisions de la Providence ; ils poussent les affaires avec célérité, et pour qu'il n'y eût pas de délai, ni de chance perdue, leur associé M. Morey membre du Congrès, de la Louisiane, fut nommé, le 4 décembre dernier, président de la Commission.

Ce dernier, de l'avis de presque tout le monde, était capable d'exécuter ses instructions, et l'on sut bientôt à la maison d'Etat parmi les chefs du parti, qu'une dépêche avait été envoyée par Morey au juge J. Q. A. Bar, d'Ouachita, recommandant de changer les noms des concessionnaires pour accommoder le triumvirat de Washington, et donnant une liste, toujours par télégraphe, des noms qui la devaient remplacer. On disait encore à Baker, ainsi le portait la nouvelle, de passer le vote de la loi ; Scott et West ayant décidé de fixer le terminus de la ligne de la Louisiane au Pacifique par le Texas.

Maintenant, avec ces nouvelles preuves de la résolution prise par Scott et West d'exploiter notre ville de toute participation aux largesses qu'ils espéraient soutirer en corrompant au Congrès, est-ce que mes concitoyens me supposent que, dans le présent de la ligne populiste de la Nouvelle-Orléans au Pacifique, j'allais me tenir les bras croisés et leur permettre d'achever leur œuvre sans être surveillés et combattus ? s'ils le croient encore, qu'ils lisent la document suivant :

(COPIE)

Quelque une démarche précédant toutes les règles latines, le comité de rivalement, agissant au nom de la paroisse Caddo et de la ville de Shreveport reprenons à toute connexion avec ce qui est connu comme le chemin de la Nlle-Orléans, Baton Rouge et Vicksburg, et s'oblige à obtenir l'appui de la paroisse de Caddo et de la ville de Shreveport à la substitution du chemin du Pacifique de la Nlle-Orléans pour la Nlle-Orléans, Baton Rouge et Vicksburg, dans le bill maintenant pendant et devant le Congrès, connu comme le bill du chemin de fer du Pacifique—Texas.

Le Sénat, par la voie de la compagnie de N. Orléans-Pacifique consent à ce que Shreveport ait l'exclusif intérêt aux ports de jonction, et que cela soit déterminé ainsi dans leur charte, avec le droit de construire des embranchements comme ils le jugeront convenable, après l'achèvement de la grande ligne à Shreveport, aux conditions exprimées ci-après, savoir :

Le comité de Shreveport s'assurera de l'adoption par le Sénat de cet Etat, dans la présente session et de la signature du gouverneur, de la résolution jointe de l'Hon G. W. H Bayley, demandant au Congrès de substituer le chemin de fer de N. Orléans Pacifique comme la ligne qui doit recevoir l'assistance nationale à la place du chemin de N. Orléans, Baton Rouge et Vicksburg.

En outre, le comité de Shre eport s'engage à user de toute son influence pour aider la compagnie du chemin de fer de Nouvelle-Orléans-Pacifique à obtenir l'assistance législative voulue et l'a déjà fait ou comme il cherche à le faire.

En outre, la ville de Shreveport souscrira pour une somme de $25,000 au moins comptant, payable en remboursant les bons qui en tiennent lieu, ou, au capital social de la compagnie du chemin de fer de Nlle-Orléans Pacifique, et lui donnera des titres négociables sur des dépôts, etc.

En outre, la paroisse de Caddo procurera à la compagnie le droit de passage, sur une largeur de 150 pieds au moins, à travers la paroisse, libre de toutes charge, et souscrira pour $200,000 au moins, en quart en dix-huitain, avant que l'on sera paye en travail fait sur la route de jhrevsport vers Monsfield, et tout le monde, à deux ou $25,000 souscrit par la ville de Shreveport sera dépensé en travail sur la route, en nivellement, en fournitures de traverses etc.....

En outre, la paroisse de Caddo procurera à la compagnie le droit de passage, sur une largeur de 150 pieds au moins, à travers la paroisse, libre de toutes charge, et souscrira pour $200,000 au moins, en quart en dix-huitain, avant que l'on sera paye en travail fait sur la route de jhrevsport vers Monsfield, et tout le monde, à deux ou $25,000 souscrit par la ville de Shreveport sera dépensé en travail sur la route, en nivellement, en fournitures de traverses etc.....

De la vint l'idée de couler l'entreprise et compagnie de Backbone. Ray et Ludeling.

Scott et West ne sont pas hommes à arrêter les décisions de la Providence ; ils poussent les affaires avec célérité, et pour qu'il n'y eût pas de délai, ni de chance perdue, leur associé M. Morey membre du Congrès, de la Louisiane, fut nommé, le 4 décembre dernier, président de la Commission.

Ce dernier, de l'avis de presque tout le monde, était capable d'exécuter ses instructions, et l'on sut bientôt à la maison d'Etat parmi les chefs du parti, qu'une dépêche avait été envoyée par Morey au juge J. Q. A. Bar, d'Ouachita, recommandant de changer les noms des concessionnaires pour accommoder le triumvirat de Washington, et donnant une liste, toujours par télégraphe, des noms qui la devaient remplacer. On disait encore à Baker, ainsi le portait la nouvelle, de passer le vote de la loi ; Scott et West ayant décidé de fixer le terminus de la ligne de la Louisiane au Pacifique par le Texas.

Maintenant, avec ces nouvelles preuves de la résolution prise par Scott et West d'exploiter notre ville de toute participation aux largesses qu'ils espéraient soutirer en corrompant au Congrès, est-ce que mes concitoyens me supposent, que, dans le présent de la ligne populiste de la Nouvelle-Orléans au Pacifique, j'allais me tenir les bras croisés et leur permettre d'achever leur œuvre sans être surveillés et combattus ? s'ils le croient encore, qu'ils lisent la document suivant :

(COPIE)

Quelque une démarche précédant toutes les règles latines, le comité de rivalement, agissant au nom de la paroisse Caddo et de la ville de Shreveport reprenons à toute connexion avec ce qui est connu comme le chemin de la Nlle-Orléans, Baton Rouge et Vicksburg, et s'oblige à obtenir l'appui de la paroisse de Caddo et de la ville de Shreveport à la substitution du chemin du Pacifique de la Nlle-Orléans pour la Nlle-Orléans, Baton Rouge et Vicksburg, dans le bill maintenant pendant et devant le Congrès, connu comme le bill du chemin de fer du Pacifique—Texas.

Le Sénat, par la voie de la compagnie de N. Orléans-Pacifique consent à ce que Shreveport ait l'exclusif intérêt aux ports de jonction, et que cela soit déterminé ainsi dans leur charte, avec le droit de construire des embranchements comme ils le jugeront convenable, après l'achèvement de la grande ligne à Shreveport, aux conditions exprimées ci-après, savoir :

Le comité de Shreveport s'assurera de l'adoption par le Sénat de cet Etat, dans la présente session et de la signature du gouverneur, de la résolution jointe de l'Hon G. W. H Bayley, demandant au Congrès de substituer le chemin de fer de N. Orléans Pacifique comme la ligne qui doit recevoir l'assistance nationale à la place du chemin de N. Orléans, Baton Rouge et Vicksburg.

En outre, le comité de Shre eport s'engage à user de toute son influence pour aider la compagnie du chemin de fer de Nouvelle-Orléans-Pacifique à obtenir l'assistance législative voulue et l'a déjà fait ou comme il cherche à le faire.

En outre, la ville de Shreveport souscrira pour une somme de $25,000 au moins comptant, payable en remboursant les bons qui en tiennent lieu ou, au capital social de la compagnie du chemin de fer de Nlle-Orléans Pacifique, et lui donnera des titres négociables sur des dépôts, etc.

En outre, la paroisse de Caddo procurera à la compagnie le droit de passage, sur une largeur de 150 pieds au moins, à travers la paroisse, libre de toutes charge, et souscrira pour $200,000 au moins, en quart en dix-huitain, avant que l'on sera paye en travail fait sur la route de jhrevsport vers Monsfield, et tout le monde, à deux ou $25,000 souscrit par la ville de Shreveport sera dépensé en travail sur la route, en nivellement, en fournitures de traverses etc.....

Notre, concitoyens, après avoir lu avec soin ce qui précède, les signatures de Shreveport qui y sont attachées.

Ils vous trouveront les noms de A. H. Leonard et de J. C. Moncure, les messieurs mêmes que Scott et West, dans le télégramme, avaient spécialement indiqués comme les incorporateurs de leur plan des frères amis pour ruiner le commerce de cette ville à l'avenir, en tant que leurs efforts pouvaient atteindre ce but. Pour déjouer leurs plans comme président du New-Orleans Pacific Railway aussi bien que comme citoyen de la Louisiane, je crus qu'il m'incombait de faire tout en mon pouvoir.

J'ai exposé le dessein qui leur avaient fait concevoir de honteuses fraudes "Backbone" et les plans de Ray et de Ludeling d'être même sérieusement imaginé pour constituer un lien d'aucune chaîne de chemin de fer à l'ouest du Pacifique dans lequel Scott avait un intérêt direct et West un intérêt indirect. Mais ils ont été actifs dans leur travail, comme c'est toujours le cas dans la Législature de l'Etat, quand une vilenie doit être faite au peuple. Le bill du chemin de fer du Nord de la Louisiane a passé à la Chambre sans aucune opposition ni scrupule, bien certainement, et de son sort dans l'autre Chambre, je parlerai à un moment plus favorable.

Je fais cette exposition à la hâte, plutôt pour démontrer le véritable caractère de ce qui est appelé la Compagnie du Chemin de fer du Nord de la Louisiane, que pour exciter la curiosité pour d'étranges révélations futures à cet égard ; et afin que mes concitoyens puissent comprendre clairement pourquoi j'ai été placé dans la position que j'occupe et qui me faisait un devoir de mes actions ou qui n'eutre nullement dans mes goûts.

Dès le premier moment où je me suis trouvé engagé dans l'entreprise du Chemin du Fer du Pacifique, j'ai senti que si cette entreprise était couronnée de succès, et j'ai confiance que tel sera le résultat définitif, ce succès ne pourrait être accompli qu'au dépit des efforts du dehors.

Tous les moyens sont bons pour les ennemis du peuple de cet Etat, qui le calomnient au dehors et qui vivent pour tant à ses dépens. Il y a aussi des stratagèmes des politiciens de bas étage, des candidats pour les places et les cris des faiseurs de théories qui sont assez fous pour croire qu'ils sons plus sages que le reste de l'humanité.

E. B. WHEELOCK,
Président du Chemin de Fer Nouvelle-Orléans et Pacifique. 26 mars—

Le Dimanche.

A cause de l'accident arrivé la semaine dernière, ce journal ne pourra pas paraître demain. Il reprendra sa publication le Dimanche suivant, 2 avril.

26mars— R. F. THEARD, Editeur-propriétaire.

WALLACE, CARY & CO
Importateurs et détailleurs
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES
ÉTRANGÈRES
—ET DU—
PAYS.
APPELLENT l'attention du commerce sur leur assortiment vaste et complet de
MARCHANDISES SÈCHES,
ETOFFES A ROBES,
BONNETERIE, ET
NOTIONS.
que nous recevons par chaque steamer et débalons.
Termes libéraux à tous.
AVANTAGES SPECIAUX
—AUX—
Acheteurs qui payent comptant.
26mars—1semPP

DISSOLUTION.—La société jusqu'ici conduite par nous en cette ville sous la raison sociale Walker & Co., est dès ce jour dissoute et David Wallace nommé liquidateur de ses affaires et est seul autorisé à signer le nom de la maison en liquidation.
DAVID WALLACE.
JAMES WALLACE.
GEO. G. WILDER.
GEO. W. BANCKER.
JOHN W. WALLACE.
Nouvelle-Orléans, 22 Mars 1876.

FORMATION de SOCIÉTÉ.—Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison sociale Wallace, Cary & Co. dans le but de faire des affaires en marchandises sèches en gros à la Nouvelle Orléans et sont situés à l'ancien local de la maison Wallace & Co., coin Commune et Magnolia.
DAVID WALLACE,
GEO. W. CARY.
JAMES WALLACE.
26mars.
26 Mars 1876.

FELLMAN BROTHERS
DESIRENT informer leurs clients qu'ils ont reçu cette semaine un assortiment vaste et complet de
Marchandises de Blanc,
telles que
VICTORIA et Bishop Lawns, Jaconets, Nainsook, Mousselines Suisses en raies simples et à carreaux comme d'ordinaire, reçus directement des encans et qui après un examen peuvent se vendre à
Prix extrêmement bas.
150 pièces NANSOUS à carreaux à 15 cts.
25 " VICTORIA LAWN à 20 cts.
30 " VICTORIA LAWN à raies dentelle à 25 cts.
Ces articles valent le double de leurs prix.
Nous prenons le devant
—DANS LES—
GRENADINES NOIRES.
Nous offrons cette semaine, de GRANDS BARGAINS dans ces marchandises, toutes Nouveau stock est reconnu comme le plus vaste et le mieux choisi qui se puisse voir.
Bien que la vente de nos
Soieries de Printemps
est sans précédent, nous avons encore un joli assortiment de ces étoffes et chacun a désirables pour
Costumes de Printemps,
Venez de bonne heure chez
FELLMAN BROS,
Rue du CANAL 133, BA ISSES TOURO.
26 mars—

CRESCENT STORE,
17 rue Bourbon, entre Canal et Douane.
NOUVELLES MARCHANDISES
reçues tous les jours.
GRENADINES BAREGES,
MOZAMBIQUES BATISTES,
MARCHANDISES DOMESTIQUES,
NOIRES,
BLANCHES,
BONNETERIE, MOUSSELINES,
DENTELLES de Nottingham, BOBINETS,
MOUSSELINE brodée pour rideaux, article nouveau,
60 douzaines de CORSETS, depuis 40 cts la paire jusqu'au plus belles qualités,
20 douzaines de Parasols à 40 cts valant 75 c.
Tout notre stock est frais, bien assorti et sera vendu à très bon marché pour du comptant.
26mars—1f

Ils se vendent rapidement,
SANS AVOIR BESOIN DE RÉCLAMES.
Les nouveaux pianos droits de
STEINWAY ET DE PLEYEL
Sont officiellement reconnus comme étant
LES PREMIERS PIANOS DU MONDE.
Et ils continueront de l'être tant que les noms de STEINWAY et de PLEYEL existeront.
La maison en déballera dans les premiers jours de la semaine prochaine ; on trouvera, parmi ces instruments, depuis les plus modestes dans le rapport du prix jusqu'aux pianos à queue de $1000.
Elle attend de nouveaux articles européens, des pianos et des instruments de musique en général, par les steamers "Erfurth" et "Texas," et la barque française "Phaio," qui seront bientôt dans le port.
Demandez les catalogues ou présentez-vous à
LOUIS GRUNEWALD,
Au Grunewald Hall,
Nos. 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne.
26 mars—1f près Canal.

Soumis Respectueusement
AUX DAMES.
En prenant la liberté d'appeler votre attention sur mon stock nouveau et complet
d'Articles de Modes
—POUR—
PRINTEMPS, &c., &c.
JE suis confiant de pouvoir non-seulement soutenir la concurrence pour la qualité de mes marchandises et leur prix avec n'importe quelles maisons en cette ville, mais encore puis défier la copie de mes patrons tels qu'ils ont été reconnus et approuvés par les premières modistes de Paris et de New York. Avec cette assurance, je demande un examen attentif de mes marchandises.
JOHN A. O'BRIEN,
Epoux de feue Margaret Mcauley,
26mars—3tPP No. 161 rue du Canal.

300 douzaines
Chapeaux Campêche,
garnis.
POUR HOMMES ET CADETS,
à $8 la douzaine,
chez MICHEL LION,
AUX CENT MILLE PALETOTS,
197 et 199 rue Decatur.
26 mars—3t

Ruches "Dixie" et tire-miel,
A vendre par
Geo. A. Vincent,
29 rue North Peters.
26 mars—1f

A Louer
La maison No. 196 rue de l'Esplanade, entre Marais et Villere, avec mansarde, installation pour le gaz et convenable pour une petite famille. Possession le 1er avril.
S'adresser à M. de Armas, au bureau du shérif.
26 mars—